

Propager la non-violence

Programme de formation 2016-2017

Communiqué – Lausanne, le 4 août 2016

Parce que la non-violence ça s'apprend, vous pouvez désormais découvrir le programme de formation à la résolution non-violente des conflits automne 2016. Toute personne intéressée est invitée à s'inscrire aux journées de formation et aux ateliers, qui débutent le 29 octobre pour s'achever le 3 décembre, à Lausanne.

Le CENAC a le plaisir de vous présenter sa nouvelle formation visant à enseigner les outils de la communication non-violente. Pour cette années 2016-2017, la 21^e édition du programme se découpe en deux modules thématiques, un pour chaque semestre. Le programme d'automne est déjà disponible sur notre site Internet et s'axe autour de l'individu.

Ainsi, les participant-e-s apprennent à comprendre et appréhender les rapports conflictuels : les méthodes de résolution proposées respectent chacune des parties d'un différend. Ces techniques favorisent un engagement relationnel social et responsable où l'approche individuelle s'ouvre sur le collectif.

Composé de quatre journées de formation, le module d'automne est complété par des ateliers du jeudi soir. En partenariat avec des professionnel-le-s et des associations acteur-trice-s de la non-violence, ces ateliers proposent ce semestre de vous offrir des clés de lecture pour comprendre les enjeux de « la rue ». Le programme du semestre de printemps 2017, disponible prochainement, se compose en miroir avec une nouvelle thématique.

A qui s'adresse la formation

La formation s'adresse à toute personne adulte intéressée à se familiariser avec la non-violence. Quelque soit votre parcours personnel et professionnel, les intervenant-e-s gardent une écoute attentive à vos besoins spécifiques et adaptent le cours selon les apports de chacun-e. A l'issue de chaque semestre, un certificat de participation est délivré aux participant-e-s ; une mention spécifique figurera pour les personnes qui auront participé à plus de 80% des formations sur deux semestres consécutifs.

Horaires et lieux

Les formations ont lieu les samedis à Lausanne. Elles débutent le matin dès 9h00 et se terminent à 17h00. Autour de la formation, les ateliers du jeudi soir ont également lieu à Lausanne et se déroulent de 18h00 à 19h30.

Tarifs

190.00 CHF/jour dans le cadre de formations payées par l'employeur
140.00CHF/jour par personne inscrite à titre privé
110CHF/jour pour les membres du CENAC

Pour plus d'informations

Rajaa Douali, Responsable de la formation
rajaa.douali@non-violence.ch

Site internet : [www.non-violence.ch/se-former/
programme-de-formation-annuel/](http://www.non-violence.ch/se-former/programme-de-formation-annuel/)